

Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 04 / 06
relatif à l'adoption des nouveaux statuts de l'Association Régionale pour l'Action
Sociale de la région Prilly – Echallens (ARASPE)

Monsieur le Président,
Chers collègues,

La commission ad hoc, formée de Madame Geneviève Fellrath, de Messieurs Daniel Bally et Michel Rudaz, s'est réunie une première fois le 9 octobre 2006 avec Monsieur Gilbert Boand, président du Conseil communal, présent pour les explications et directives préliminaires. Madame Jacqueline Franzini, municipale en charge du dossier de la Sécurité sociale, nous a ensuite expliqué le pourquoi et le comment du présent préavis. Nous la remercions vivement pour sa disponibilité.

Commentaire

Le préavis contient tous les arguments qui nous amènent à comprendre la nécessité qu'il y a à devoir changer ces statuts.

La base légale de l'association est maintenant la loi sur les communes (LC) avec :

- l'article 112 qui définit le principe et la forme d'une association de communes
- l'article 113 qui définit la procédure d'approbation des communes jusqu'au Conseil d'Etat
- l'article 126 qui traite des conditions à remplir pour pouvoir modifier les statuts
- l'article 126a qui définit l'intérêt régional prépondérant

La Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV), à son article 6, définit l'organisation territoriale des Régions d'Action Sociale (RAS), telle que celle de Prilly-Echallens, dont les limites sont fixées par le Conseil d'Etat sur préavis des communes concernées.

Approbation

La commission s'est réunie une 2ème fois le 12 octobre 2006 pour terminer la discussion et se mettre d'accord pour accepter ce préavis et pour établir le rapport final.

Conclusion

Afin d'assurer l'entrée en vigueur de ces nouveaux statuts au 1er janvier 2007, la commission ad hoc vous invite et vous recommande, Monsieur le Président et chers collègues, d'accepter ce préavis tel que présenté par notre exécutif.

Fait à Cugy, le 12 octobre 2006

Geneviève Fellrath



Daniel Bally



Michel Rudaz, rapporteur

